



22 mars 2013 - Hôtel de Région - Toulouse

Forum régional de l'eau « solidarités et coopérations »

### Rapport de l'atelier « Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables »

Président de l'atelier : M. Vincent Labarthe, vice-Président de la Région Midi-Pyrénées, en charge de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de l'Enseignement agricole.

Co-président : M. Henri-Bernard Cartier, président de la Chambre d'agriculture du Gers.

Co-rapporteurs : Bruno Lion (DRAAF) & Anthony Roussillon (ARPE).

Le Président introduit et conclut les ateliers.

Le Président et le co-Président :

⇒ sont les garants du temps, et assurent la distribution de la parole

Les rapporteurs

⇒ recueillent les questions, les trient et les regroupent afin de les reformuler.

⇒ réalisent la synthèse écrite de l'atelier.

---

#### Eléments de contexte :

Atelier 4 : Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables (pas d'observation DREAL à ce stade)

Si les enjeux liés à l'eau ne peuvent se réduire aux seules problématiques économiques, il n'en demeure pas moins vrai que les modes de production et de consommation ont un impact direct et indirect sur l'eau. Ils agissent sur la ressource accessible en qualité et en quantité, comme plusieurs autres facteurs, on peut citer de manière non exhaustive le développement des pays émergents, la démographie, les politiques alimentaires et agricoles.

Même si l'OCDE prévoit une augmentation nécessaire de la production agricole de 50% d'ici à 2030 pour satisfaire aux besoins de la population mondiale, il demeure difficile d'évaluer l'impact de ce facteur sur l'eau, car il ne sera pas forcément proportionnel ni facilement localisable.

La relation de l'eau avec les modes de production et de consommation est certes complexe mais elle n'est pas inéluctable. Pour preuve, le fait qu'en Midi-Pyrénées comme dans le reste de la France, on observe une stabilisation des prélèvements (autour de 300 Mm<sup>3</sup>) pour la production d'eau potable malgré l'augmentation de la population, et ce d'une baisse du prélèvement par habitant. Cela est certainement dû aux changements de comportements des consommateurs plus économies (surtout depuis 2003, année de sécheresse), et aux efforts pour détecter les fuites et réduire les pertes sur les réseaux d'adduction et de distribution d'eau.

De nombreuses expériences individuelles ou collectives, privées ou publiques, montrent qu'il est possible d'agir efficacement sans forcément de pertes de confort ou de rendement ; elles mobilisent tout autant le changement des modes d'usage que les innovations techniques ou d'organisation.

Elles sont encouragées par différentes politiques comme celles de la recherche et de l'eau, et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010-2015 du bassin Adour-Garonne qui retient parmi ses six orientations fondamentales celle de réduire l'impact des activités humaines sur les milieux aquatiques.

Dans cette optique, la Région Midi-Pyrénées est associée aux Régions Languedoc-Roussillon et PACA dans le cadre pôle de compétitivité « Eau » depuis 2010. L'orientation privilégiée du pôle mondial de compétitivité est l'évaluation et la valorisation des ressources en eau, quantitativement et qualitativement, grâce aux écotechnologies associées, et ce, au profit de tous les usages qu'elle recouvre : alimentation en eau potable et assainissement, usages agricoles et industriels, incluant la production énergétique et les loisirs.

### **Intervention 1 :**

#### **Projet européen MAC'EAU (Maîtrise de la Consommation en Eau)**

#### **Arancha SIMO - Chef de projet européen MAC Eau – Conseil Général de Gironde**

Le projet MAC Eau a pour objectif principal de préserver la ressource en eau des nappes profondes, en réduisant les prélèvements majoritaires destinés à la demande en eau potable (près de 130 millions de m<sup>3</sup> par an d'après l'INSEE). Il devrait permettre une économie pouvant atteindre près de 1.9 million de m<sup>3</sup> par an, volume qui ne serait plus prélevé dans les nappes profondes de Gironde.

3 volets d'actions composent le projet :

- la distribution de 80 000 kits hydro-économies ;
- l'installation de 70 récupérateurs d'eau de pluie ;
- la mise en place de modulateurs de pression sur le réseau du syndicat des eaux du Blayais.

En plus de la réalisation d'économies importantes, le projet renforcera la connaissance des usages de l'eau dans les foyers et les différents ratios de consommation de la ressource en eau potable. Cette connaissance permettra de mieux appréhender le comportement des familles vis-à-vis de la ressource.

### **Intervention 2 :**

#### **L'optimisation de la gestion de l'eau sur les unités de production de béton.**

#### **Jean-Marie MODICA – Président du collège Midi-Pyrénées du béton prêt à l'emploi**

Optimisation de la gestion de l'eau dans l'utilisation quotidienne du béton (cycle de fabrication, nettoyage, ruissellement...)

Optimisation dans le traitement des déchets béton en vue de leur réemploi (centralisation des déchets pour concassage et réutilisation en sous-couche de voirie).

### **Intervention 3 :**

**L'expérience des Associations Syndicales Autorisées d'irrigation en matière de gestion collective et économie de l'eau**

**Jean-Jacques PECHBERTY – Président de l'Union des Associations Syndicales Autorisées d'irrigation du Lot**

Principes et fonctionnement d'une Association Syndicale Autorisée d'irrigation et de l'Union des ASA du Lot. L'UASA ou Union d'Associations Syndicales Autorisées est née d'une volonté de la profession agricole d'avoir une structure fédératrice porteuse des projets d'aménagement dans le département. Elle est donc créée en 1975 et devient l'interface privilégiée pour les projets collectifs d'irrigation. Elle est structurée autour des élus responsables des ASA d'irrigation et d'un syndicat de 11 présidents d'ASA élus. L'Union des ASA du Lot compte 40 associations adhérentes.

Organisation économique et technique de gestion de patrimoine lié à l'irrigation (irrigation et pompage).

Création de réserves et sécurisation de la ressource par substitution de l'approvisionnement en période sèche.

---

Pour répondre aux enjeux de développement responsable en lien avec l'eau :

- 1) Quelles démarches collectives existent, et sont porteuses de solutions en Midi-Pyrénées ?

Les interventions de l'atelier ont démontré que les démarches collectives sont **utilisées par tous les types d'acteurs**.

Le projet Mac'Eau par exemple repose sur un partenariat entre le Conseil Général, le SMEGREG, la ville de Mérignac et l'Union Européenne (projet Life). Le fonctionnement de l'UASA repose quant à lui, sur la coopération entre agriculteurs. Enfin le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi mène son opération pour l'ensemble de la filière du béton prêt à l'emploi.

Un des objectifs communs de ces projets, outre les économies d'eau est le transfert de savoirs ou d'innovations. Les enseignements tirés de Mac'Eau seront ainsi exploitables pour Midi-Pyrénées. Les travaux de l'UASA seront utiles à l'ensemble de la profession, tout comme ceux du SNBPE.

- 2) En quoi et comment la solidarité et la coopération entre acteurs permettent-elles la réalisation de solutions pour répondre à des besoins communs ?

En donnant une impulsion collective forte. L'ensemble des projets présentés reposent sur une dynamique collective.

En permettant de **mieux connaître** la ressource et son utilisation à travers la recherche, l'observation et l'expérimentation :

- Exemple du projet Mac'Eau : une des actions phare du projet consiste à mesurer de manière fine les consommations d'eau des foyers girondins
- Exemple de la démarche conduite par le SNBPE : connaître finement le procédé de fabrication du béton et son utilisation afin de permettre une gestion optimale de l'eau.
- Exemple UASA du lot : importance de connaître précisément les besoins en eau des plantes sur l'année pour affiner leur alimentation.

**En favorisant les rencontres et les échanges** entre acteurs afin de partager, et de valoriser les connaissances et les innovations. Il a été souligné par les participants de l'atelier que la portée des innovations était réduite si elles n'étaient pas diffusées.

**En portant à connaissance les actions** menées.

**En anticipant les besoins en eau :**

- Exemple Mac'Eau : connaître la ressource, les usages et anticiper l'évolution démographique
- Exemple UASA : anticiper le climat pour déterminer les besoins en eau.

### 3) Quels nouveaux outils et démarches pourraient être mis en place pour aller plus loin ?

Verbatim « Passer d'une logique d'opposition à une logique d'action commune »

Outre les aides financières les participants font état d'un besoin d'aides techniques (ingénierie, aide au développement de projet) ainsi que d'un lieu d'échanges entre acteurs. L'innovation s'entend ici du point de vue technique mais aussi organisationnel.

Ce type de structure existe déjà sous différentes formes :

- à travers le Pôle de compétitivité eau à vocation mondiale (labellisé depuis 3 ans) et dont les missions sont la détection, la gestion, la réutilisation et la dimension sociétale. Le pôle Eau se veut un véritable accélérateur de projets liés à l'eau.
- à travers le Comité de Bassin Adour-Garonne
- à travers les organisations et regroupements professionnels qui s'emparent du sujet.

La création d'un lieu d'échanges régional pourrait également répondre aux besoins énoncés.

### Contexte de l'atelier (climat, nombres de participants et d'interventions)

Environ 25 participants, 3 interventions, climat constructif.